

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 8 janvier 2024

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 8 janvier 2024 à 20h15, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli.

Sont présents les conseillères et conseillers : Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté et Jonathan Morin

Est absente la conseillère et Johanne Maurice.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h 15 et déclare la séance ouverte.

2024-01-01 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par le conseiller Jonathan Morin appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents

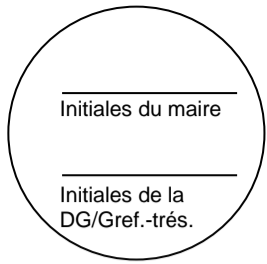
D'adopter l'ordre du jour tel que présenté et en conséquence il demeure ouvert à toute modification :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

ADMINISTRATION

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2023
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023 traitant du budget et du Programme triennal d'immobilisations
5. Adoption du procès-verbal de la deuxième séance extraordinaire du 11 décembre 2023-taxation
6. Adoption du procès-verbal de la troisième séance extraordinaire du 11 décembre 2023
7. Première période de questions du public
8. Autorisation des comptes
9. Rapports des différents comités
 - a. Mairie
 - b. Travaux publics
 - c. Régie incendie
 - d. Loisirs
 - e. Environnement
 - f. Trans-Appel
 - g. Urbanisme
10. Adhésion de la directrice générale à l'ADMQ pour l'année 2024
11. Emploi été Canada 2024



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Gref.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 8 janvier 2024

12. Adoption du règlement 2023-10 concordance
13. Avis de motion et dépôt du projet de règlement modifiant zonage (ajout mini-entrepôt)
14. Mandat arpentage
15. Demande au programme PAFFSR

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT

HYGIÈNE DU MILIEU

16. Autorisation de paiement du décompte progressif no 5 et signature du certificat de réception définitive pour les travaux de prolongement de réseaux sur le chemin Marcotte dans le cadre des travaux de la TECQ 2019-2023

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

LOISIRS ET CULTURE

17. Contribution semaine des bénévoles du Centre d'Action Bénévole
18. Tournée de la flamme Jeux du Québec

AUTRES

19. Affaires nouvelles et suivi
 - a. Commandite au Salon du Patrimoine de Cleveland
20. Deuxième période de questions
21. Correspondance
 - a. Salon du Patrimoine de Cleveland
 - b. Redevance matières résiduelles 2023
22. Levée de l'assemblée

ADMINISTRATION

2024-01-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2023

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2023, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2023.

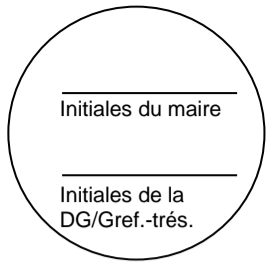
2024-01-03

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2023 TRAITANT DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023 traitant du budget et du programme triennal d'immobilisations, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023 traitant du budget et du programme triennal d'immobilisations.



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Gref.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 8 janvier 2024

2024-01-04 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DEUXIÈME SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2023 - TAXATION

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la deuxième séance extraordinaire du 11 décembre 2023 - taxation, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly appuyé par le conseiller Jonathan Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la deuxième séance extraordinaire du 11 décembre 2023 -taxation.

2024-01-05 6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA TROISIÈME SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2023

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la troisième séance extraordinaire du 11 décembre 2023, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la troisième séance extraordinaire du 11 décembre 2023

7. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de citoyens présents. Pas de questions

2024-01-06 8. AUTORISATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE la greffière-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La greffière-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise jointe aux présentes soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

Liste des paiements émis (du 2023-12-04 au 2024-01-05)

Détaillée par Date

Poste Banque: 54-100-00-001

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202300739 (I)			2023-12-06	1527	Le Garde Manger		71,96 \$
202300740 (I)			2023-12-06	1380	Familiprix		51,74 \$
202300738 (I)			2023-12-08	1376	Johnny Resto		561,44 \$

Total des paiements émis avec le poste 54-100-00-001

685,14 \$



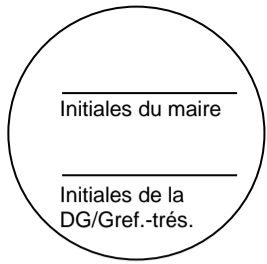
Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli
Assemblée ordinaire — 8 janvier 2024

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202300700 (I)			2023-12-05	1111	Camions GloboCam Estrie inc.		8 930,49 \$
202300702 (I)			2023-12-05	1109	Buropro Citation inc.		416,47 \$
202300704 (I)	8244		2023-12-06	652	CQ WINDSOR # 6892		296,57 \$
202300705 (I)			2023-12-06	1491	Régie inter. sanitaire des		582,55 \$
202300706 (I)			2023-12-06	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS		158,06 \$
202300707 (I)			2023-12-06	1367	GESTION ÉCONO PLUS INC.		137,74 \$
202300708 (I)			2023-12-06	1426	FQM Assurances		219,09 \$
202300709 (I)			2023-12-06	14	VIVACO groupe coopératif		42,58 \$
202300710 (I)			2023-12-06	947	ROLLAND CAMIRÉ		105,00 \$
202300711 (I)			2023-12-06	1314	VINCENT CÔTÉ		105,00 \$
202300712 (I)			2023-12-06	1358	MARIE-CÉLINE CORBEIL		105,00 \$
202300713 (I)			2023-12-06	1072	PHILIPPE LAPLANTE		60,00 \$
202300714 (I)			2023-12-06	1321	ALAIN VIDAL		60,00 \$
202300715 (I)			2023-12-06	899	JEAN-LUC TREMBLAY		60,00 \$
202300716 (I)			2023-12-06	1395	Sidevic		180,97 \$
202300717 (I)			2023-12-06	41	MRC DU VAL-SAINT-		25,00 \$
202300718 (I)	8245		2023-12-07	745	FIDUCIE DESJARDINS		2 463,02 \$
202300720 (I)	8246		2023-12-15	1526	DUBE DENIS	Rembot au crédit,	474,88 \$
202300723 (I)			2023-12-19	589	CONSEIL SPORT LOISIR DE		100,00 \$
202300724 (I)			2023-12-19	1399	Linde Canada inc.		285,95 \$
202300725 (I)			2023-12-19	1360	ADN COMMUNICATION		50,49 \$
202300726 (I)			2023-12-19	4	BELL MOBILITÉ		102,70 \$
202300727 (I)			2023-12-19	143	BELL CANADA		87,24 \$
202300728 (I)			2023-12-19	1168	COGECO Connexion Inc.		80,43 \$
202300729 (I)			2023-12-19	28	hydro		84,58 \$
202300730 (I)			2023-12-19	28	hydro		289,45 \$
202300731 (I)			2023-12-19	32	INFOTECH		540,38 \$
202300732 (I)			2023-12-19	1505	Pierre Chouinard & fils		446,84 \$
202300733 (I)			2023-12-19	885	PITNEY BOWES LEASING		154,70 \$
202300734 (I)			2023-12-19	1491	Régie inter. sanitaire des		4 080,00 \$
202300735 (I)	8247		2023-12-19	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES		110,86 \$
202300736 (I)	8248		2023-12-19	84	TOURNOI M13-M15		100,00 \$
202300737 (I)			2023-12-19	1000	VALORIS		1 784,86 \$
202400000 (A)			2024-01-05	929	ATELIER LAVOIE		271,15 \$
202400001 (A)			2024-01-05	1109	Buropro Citation inc.		911,37 \$
202400004 (A)			2024-01-05	652	CQ WINDSOR # 6892		5,69 \$
202400005 (A)			2024-01-05	1295	Climatisation A.C inc.		145,96 \$
202400006 (I)			2024-01-05	1168	COGECO Connexion Inc.		80,43 \$
202400007 (A)			2024-01-05	529	LA CROIX-ROUGE		301,68 \$
202400008 (A)			2024-01-05	1528	Amélie Blanchet		295,43 \$
202400009 (A)			2024-01-05	1355	EUROFINS ENVIRONEX		98,31 \$
202400010 (A)			2024-01-05	61	FQM (FÉDÉRATION QUÉB.		138,05 \$
202400011 (A)			2024-01-05	1426	FQM Assurances		470,88 \$
202400012 (A)			2024-01-05	638	Fonds d'information sur le		15,00 \$
202400013 (A)			2024-01-05	499	GRANULAB PLUS		689,85 \$
202400014 (A)			2024-01-05	1367	GESTION ÉCONO PLUS INC.		137,74 \$
202400015 (A)			2024-01-05	1393	HUGUES LAFOND		120,72 \$
202400016 (A)			2024-01-05	34	JOURNAL ACTUALITÉS -		319,92 \$
202400017 (A)			2024-01-05	1364	IMACOM COMMUNICATIONS		183,96 \$
202400018 (A)			2024-01-05	977	IN-FO.CA		477,12 \$
202400019 (A)			2024-01-05	32	INFOTECH		7 706,28 \$
202400020 (A)			2024-01-05	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS		298,56 \$
202400021 (A)			2024-01-05	1292	LONGUS ESTRIE - 8348871		1 195,45 \$
202400022 (A)			2024-01-05	35	LOCATION WINDSOR INC.		1 172,17 \$
202400023 (A)			2024-01-05	1501	Me Audrey Viens, notaire		621,73 \$
202400024 (A)			2024-01-05	1440	Outils Pierre Berger de l'Estrie		287,40 \$
202400025 (A)			2024-01-05	60	PIECES D'AUTO BILODEAU		207,69 \$
202400026 (A)			2024-01-05	1505	Pierre Chouinard & fils		2 935,52 \$
202400027 (A)			2024-01-05	1476	PITNEYWORKS		462,50 \$
202400028 (A)			2024-01-05	241	PÉTROLES SHERBROOKE		337,19 \$
202400029 (A)			2024-01-05	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES		117,27 \$
202400030 (A)			2024-01-05	1519	URBATEK		2 884,74 \$
202400031 (A)			2024-01-05	14	VIVACO groupe coopératif		74,98 \$

Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000

45 685,64 \$



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Gref.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 8 janvier 2024

Total des paiements

46 370,78 \$

Total des chèques 27 739,61 \$

Total des dépôts direct 18 631,17 \$

46 370,78 \$

Total des paies émises (du 2023-12-04 au 2024-01-05)

Dépôt direct et chèque

Dépôt direct:	19 492,53 \$
Chèque:	0,00 \$
Total:	19 492,53 \$

9. RAPPORT DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET DOSSIERS :

a) mairie :

Le maire Rolland Camiré fait état de l'avancement des différents dossiers :

- Il n'y a pas de nouveaux dossiers de suivi en ce début d'année

b) Travaux publics et hygiène du milieu : le conseiller Sylvain Côté mentionne qu'il y a eu très peu de neige depuis de début de la saison, ce qui a occasionné des économies à date.

c) Régie des incendies : pas de sujet.

d) Loisirs, culture, familles et aînés: la patinoire va être montée après l'épisode de pluie annoncé le 10 janvier. Tournoi de ballon-balai et Plaisirs d'hiver samedi 27 janvier 2024.

e) Dossier environnement: Le conseiller Gilles Perron mentionne que le premier samedi d'ouverture de l'écocentre régional a été très achalandé. Il rappelle que l'écocentre est ouvert le premier samedi du mois pendant l'hiver. Il suggère qu'une infrastructure couverte comme un dôme, soit envisagée pour accueillir les citoyens et le confort du personnel.

f) Trans-Appel: pas de sujet.

g) Urbanisme: pas de sujet.

2024-01-07

10. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) – ADHÉSION 2024

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) offre de nombreux avantages aux membres qui en font partie comme de la formation, des ressources et de l'information sur tout ce qui touche le monde municipal;

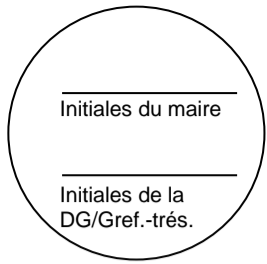
Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser l'adhésion de Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2024 au coût de 495 \$ taxes en sus.

2024-01-08

11. EMPLOI ÉTÉ-CANADA 2024

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire embaucher un étudiant pour l'été 2024;



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Gref.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 8 janvier 2024

Il est proposé par le conseiller Jonathan Morin
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE présenter une demande dans le cadre du programme Emplois d'été Canada pour l'embauche d'un étudiant pour l'été 2024

D'AUTORISER La directrice générale et greffière-trésorière et la greffière-trésorière adjointe comme les personnes responsables du dossier de subvention.

2024-01-09

12. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-10 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2004-6 DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement pour fins de concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC du Val-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyé par le conseiller Gilles Perron
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le règlement numéro 2023-10 conformément aux dispositions de l'article 134 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

13. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2004-6 – AJOUT DE MINI-ENTREPÔT ZONE RD-3

Le conseiller Philippe Verly donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2024-02 modifiant le règlement de zonage 2004-6 dans le but :

- **D'autoriser** l'usage spécifique mini-entrepôt dans la zone RD-3 :

Et

- **Dépose** le projet de règlement no. 2024-02.

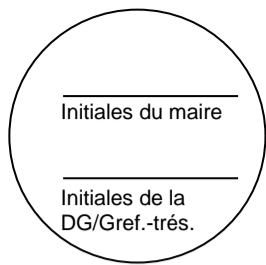
Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet de règlement est remis à tous les membres du conseil.

2024-01-10

14. MANDAT ARPENTAGE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire faire effectuer divers travaux d'arpentage

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par Le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Gref.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 8 janvier 2024

DE mandater la firme d'arpentage Ecce Terra pour les travaux de description technique pour une servitude souterraine sur le chemin Marcotte et pour repositionner un piquet d'arpentage qui a été déplacé lors de travaux de creusement pour le réseau d'égout au 463, route 249.

2024-01-11

15. DEMANDE AU PROGRAMME PAFFSR

ATTENDU QUE le Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) vise à soutenir financièrement les initiatives et les projets permettant d'améliorer la sécurité routière et ceux qui viennent en aide aux victimes de la route;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR);

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli soit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

ATTENDU QUE le projet mentionné précédemment, et déposé relativement à ce programme, est estimé à 13 800\$ toutes taxes incluses, et que l'aide financière demandée au Ministère est de 10 080\$;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un(e) de ses représentant(e)s à signer cette demande;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté

Appuyé par le conseiller Jonathan Morin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil de la Municipalité de Val-Joli autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à faire réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée; certifie que la directrice générale et greffière-trésorière Marie-Céline Corbeil est dûment autorisée à signer tout document ou entente incluant la convention d'aide financière, si applicable, à cet effet avec la ministre des Transports de la Mobilité durable.

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

TRANSPORT ET RÉSEAU ROUTIER

HYGIÈNE DU MILIEU

2024-01-12

16. RÉOLUTION AUTORISANT LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 5 SOIT LA LIBÉRATION DE LA RETENUE CONTRACTUELLE ET LA SIGNATURE DU CERTIFICAT DE RÉCEPTION DÉFINITIVE POUR LES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE RÉSEAUX SUR LE CHEMIN MARCOTTE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE LA TECQ 2019-2023

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement émise par l'ingénieur Jean Beauchesne pour la libération de la retenue par TGC, soit le décompte progressif no 5 pour les travaux de prolongement de réseaux sur le chemin Marcotte dans le cadre des travaux de la TECQ 2019-2023;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron

Appuyé par le conseiller Raymond Côté



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Gref.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 8 janvier 2024

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le paiement du décompte no 5 au montant de 12 827.01\$ taxes incluses à TGC.

D'autoriser la signature du certificat de réception définitive.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

LOISIRS ET CULTURE

2024-01-13

17. CONTRIBUTION POUR LA SEMAINE DES BÉNÉVOLES DU CAB 2024

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-Joli souhaite contribuer à l'activité 5 à 7 tenue dans le cadre de la semaine des bénévoles du Centre d'action Bénévole de Windsor et région;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser un montant de 400\$ à titre de contribution pour la tenue de l'activité 5 à 7 tenue dans le cadre de la semaine des bénévoles et organisée par le Centre d'action bénévole de Windsor et région.

2024-01-14

18. TOURNÉE DE LA FLAMME DES JEUX DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-Joli souhaite déléguer un jeune de sa municipalité à titre de porteur de la Flamme pour la tournée de la Flamme de la 58^e Finale des Jeux du Québec lors de son passage à Windsor;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Morin
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE nommer Louis-Félix Dubois à titre porteur de la Flamme pour le passage de la flamme de la 58^e Finale des Jeux du Québec à Windsor le dimanche 28 janvier 2024.

19. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVI

2024-01-15

19a. COMMANDITE POUR LE SALON DU PATRIMOINE

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Salon du Patrimoine de Cleveland a sollicité la municipalité pour la tenue du Salon du Patrimoine qui aura lieu le 15 et 16 juin au terrain d'exposition de Richmond

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser un montant de 100\$ à titre de commandite pour la tenue du Salon du Patrimoine de Cleveland.



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 8 janvier 2024

18. 2^e PÉRIODE DE QUESTION

19. CORRESPONDANCE

- 19 a) Salon du Patrimoine de Cleveland
- 19 b) Redevances matières résiduelles 2023
- 19 c) L'Étincelle cahier Spécial
- 19 d) Association pulmonaire du Québec

2024-01-16

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à **20h57**. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
Maire

Marie-Céline Corbeil,
Directrice générale et greffière-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Signé à Val-Joli en date du _____.

Rolland Camiré, maire